

Port de Cherbourg  
Quai Amiral Kniskern

Voie Portuaire  
Stationnement interdit

Plateau Nautique

Zone faisant  
l'objet de l'arrêté

Quai Amiral Kniskern

Gare maritime

Plan annexé  
à mon arrêté  
en date du :  
13/08/2025

Pour le Président  
du Syndicat Mixte  
et par délégation  
Le Directeur Général

Philippe DEISS